

VILLENY - OCTOBRE 2022 - N° 7

LA GAZETTE

TOURNEZ MANÈGE !



SOMMAIRE

- Hubert Chevallier prend la parole. p. 2
- École - Budget p. 2 - 3
- Printemps, été 2022 p. 4 - 5
- Fête des Châtaignes p. 6 - 7
- Incivilités nivilliennes p. 8
- Portrait p. 9
- Infos et événements nivilliens p. 10
- Flore de Sologne p. 11
- Énigmes p.11
- Les recettes de Claudine p. 12
- État-civil p. 12
- La Mairie infos pratiques p. 12

Édito

Nous vivons une période chaotique qui nécessite de la part de chacun beaucoup d'agilité.

Les impacts sont nombreux et ont un effet direct sur notre vie quotidienne. Il faut en permanence s'adapter à ces situations nouvelles.

Dérèglement climatique, crise de l'énergie, démocratie mise à mal, augmentation démesurée des prix, pénuries en tout genre ... Sans parler de ce qui va toucher directement nos villages : zéro artificialisation nette, carte scolaire, gestion accrue des risques en termes d'incendie, d'approvisionnement d'eau, baisse des dotations ... L'important malgré tout est de rester positif et de faire face.*

Et Villeny dans tout ça ! Un été sous le signe de la canicule comme beaucoup.

Une équipe de bénévoles s'est constituée avec l'appui des Jérôme pour nettoyer et remettre en état le terrain permettant un accès direct reliant l'étang communal au centre bourg et l'ouvrir à la promenade pour les Niovilliens.

De nombreuses manifestations ont été organisées pour faire vivre le village, moules frites, banquet, brocante, fête des Châtaignes, manifestations réussies avec l'aide de bénévoles plus que dévoués.

Une rentrée scolaire qui s'est bien passée en nous permettant de garder nos trois classes.

Une reprise de la cantine en interne grâce à la volonté de Nathalie avec un service de 55 repas.

On peut également noter l'arrivée d'un certain nombre de nouveaux habitants avec un marché immobilier assez actif ainsi que la construction de plusieurs maisons neuves, c'est une bonne chose pour le développement du village.

Notre projet de voirie avance route de Ligny-le-Ribault, malheureusement pas forcément comme nous l'aurions souhaité du fait d'une augmentation très forte des coûts. Depuis le chiffrage fait par l'ATD, on peut dire que les coûts ont doublés si bien que nous serons dans l'obligation de ne faire qu'une partie de la première tranche.

Enfin les dossiers de subventions sur lesquels nous travaillons pour cette fin d'année concernent principalement nos gîtes avec une priorité sur le local bureau, la revégétalisation de l'étang communal et la signalétique centre bourg et départs de randonnées.

Dans cette gazette nous avons souhaité mettre l'accent sur un sujet important qui nous concerne tous 'le vivre ensemble' et avons recensé les principales incivilités subies par les uns ou les autres. Elles sont nombreuses et de différents types. Un effort collectif est nécessaire pour que la vie en milieu rural soit toujours plus agréable. Je souhaite à tous beaucoup de courage en cette période économique plus difficile.

Hubert Chevallier

*Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif imposé dans le cadre du PLUI. C'est une limitation imposée en termes de construction et de terrain à bâtir. Il est demandé aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et de compenser l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature.

Des nouvelles de l'école

École

Nous avons encore cette année échappé à une potentielle fermeture d'une classe à Villeny.

L'effectif cette année est de 99 élèves entre Villeny et Yvoy-le-Marron dont 59 à Villeny répartis sur 3 classes. La moyenne est de 20 élèves par classe là où elle se situe plutôt à 25 sur le plan départemental.

Comme nous vous l'avions annoncé, nous avons décidé de quitter Grain d'Or, de reprendre la cantine à notre compte et de ne pas augmenter le prix des repas. Ceci nous oblige à une gestion drastique des coûts. Le résultat s'est fait sentir sans attendre, des repas plus adaptés aux enfants et une très forte réduction des déchets ce qui signifie une forte baisse du gaspillage. La reprise de la cantine a aussi été permise grâce à un réaménagement des temps de travail de Nathalie et de Ludivine et à une nouvelle organisation nous permettant de maintenir les services de garderie, d'accompagnement des cars et du nettoyage des classes.

Pour rappel nous sommes en RPI avec Yvoy-le-Marron.

Des réflexions vont être lancées sur un élargissement ou pas du RPI avec Chaumont-sur-Tharonne.

Il est déjà acté une fermeture de classe à Chaumont pour la rentrée prochaine. Ce dispositif pourrait permettre de maintenir un temps nos 3 classes, mais ceci ne pourra se faire qu'avec une organisation appropriée et en accord avec les parents. Une réunion de concertation est prévue le lundi 14 novembre à 18h30, salle des Fêtes de Villeny.

Voirie

Chicane route de Ligny-Le-Ribault

Compte tenu de l'augmentation très significative des coûts liés aux travaux envisagés route de Ligny-le-Ribault, un appel d'offres a été lancé avec un lot ferme pour la chicane et un lot optionnel pour le plateau surélevé rue de l'Étang. À ce stade, nous avons eu 4 réponses qui sont en cours d'analyse par notre Maître d'œuvre, le cabinet ECMO. Aux vues du rapport, une décision sera prise par la Commission Appel d'offres de façon à lancer les travaux au plus vite.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Les vœux de la municipalité se tiendront le **vendredi 13 janvier 2023** à 18h30 à la Salle des Fêtes.

Tous nos vœux à **Victorine Trohel** qui fête ses 100 ans le 17 août dernier.



L'association philanthropique a besoin de vous !

Le rôle de l'Association philanthropique est d'organiser des actions à vocation sociale principalement envers nos jeunes et nos anciens. Pour se faire nous avons besoin de votre participation. La pérennité de l'Association dépend de l'aide de chacun en fonction de ses moyens.

En cette fin d'année, le Père Noël passera à l'école le vendredi 16 décembre pour récompenser les enfants scolarisés de Villeny avec la distribution de beaux livres, un cadeau original et utile. Dans le même temps, nous offrirons un bon d'achat chez les commerçants du village pour les personnes de plus de 70 ans. Ces cadeaux peuvent être pris en charge grâce à vos dons et votre générosité. Il est difficile de penser qu'un jour nous soyons dans l'obligation de ne plus les distribuer. C'est une coutume que nous souhaitons maintenir à Villeny.

En plus du Noël de nos enfants et de nos aînés, l'Association philanthropique prend part aussi aux différentes manifestations du village : Fête de la musique avec le groupe Les mains du Swing, moules-frites, banquet avec le groupe Cardioïde, Fête des Châtaignes avec le même groupe.

Afin de financer les futures animations, nous avons besoin de ressources. Cette association ne vit que grâce à vos dons. Tous les dons effectués sont défiscalisables à hauteur de 66% des sommes versées. D'avance merci pour votre aide. Adressez vos chèques à l'ordre de l'Association philanthropique - Mairie de Villeny - Place de l'Église 41220 Villeny.

Point sur le budget 2022

L'exercice 2022 devrait nous permettre de rester à l'équilibre, n'ayant pas eu jusqu'à cet instant de dépenses imprévues importantes. Nous restons sur des dépenses courantes et sur une volonté de maîtrise des coûts.

L'achat du terrain et de la maison de la rue de la Vicairerie sont les seuls investissements, initialement prévus compte tenu des subventions accordées.

Un état patrimonial des réseaux d'eau et d'assainissement sera à effectuer à moyen terme suite à la reprise des réseaux par la Communauté de Communes Sologne des Étangs.

Finances

Subventions

En 2022, Villeny n'a pas été éligible à la DETR. Nous allons postuler pour 3 dossiers au titre d'autres subventions :

- **DSR** : travaux du futur gîte place du Pressoir, travaux que nous aimerions lancer au plus vite pour accroître les revenus de la commune.
- **DADD** : réaménagement de la partie boisée autour de l'étang communal et de l'aménagement de la cour et du jardin de « *La Petite Maison de Simone* », ainsi nommée en souvenir de sa propriétaire.
- **Fonds Leader** : signalétique de départ des circuits de randonnées et itinérance en centre-bourg. Cette subvention accompagne les projets touristiques et ne peut être utilisée pour la signalétique des entreprises. Ce fonds est actif jusqu'en début d'année prochaine et est subventionné à hauteur de 80%. Nous prévoyons une enveloppe totale de 10 000 € à 12 000 €, le reste à charge pour la commune étant supportable.

Printemps, été 2022...



Enfants et parents étaient au rendez-vous ce **vendredi 20 mai** pour la **Soirée des étoiles**. Joyeux piquenique sur le pré communal, dégustation des gâteaux « maison » et soirée astronomie. Après la journée passée à découvrir les étoiles dans un planétarium nomade (installé dans la salle du Conseil !) avec B. Milteau de Terre du Ciel et les enseignants, les enfants et leurs parents ont prolongé ce bon moment par une veillée sur le pré communal. La découverte de l'astronomie s'est poursuivie par des observations à l'œil nu avec le nom des étoiles et des constellations, le repérage des planètes. L'observation s'est poursuivie avec les instruments.

En **juin 2022**, jardinage au 5 rue de La Vicairie



Le **18 juin** sous le préau de l'école, les sapeurs-pompiers d'Yvoy-Le-Marron ont présenté quelques aspects de leur travail, les enfants ont pu participer à des exercices.

Samedi 4 juin Inauguration du nouveau **Sentier Nature de Mont-Collier**

Ces quelques km de balade vous emmèneront à la découverte des mystères de la forêt, de la faune et de la flore de Sologne, de sa géologie et de l'histoire de ses paysages.

Un parcours et 3 façons de le découvrir :

- Pour les flâneurs, tout simplement amateurs de nature, des panneaux d'information jalonnent le parcours ;
- Pour les connectés, les curieux et naturalistes en herbe, avec **l'application Écobalade**, la détermination des espèces végétales et animales est facilitée;
- Pour les plus jeunes, grâce à l'application GuidiGo, les étapes de ce parcours deviennent un vrai jeu de piste.

Accompagnés d'Élapha, la jeune biche et de Cervus son faon, ils devront mener l'enquête pour retrouver qui a joué un drôle de tour à Cervus.



... printemps, été 2022.



Par cette très chaude journée d'été, le 5 rue de la Vicairerie a accueilli **la soirée du 14 juillet**. Les Niovilliens ont ainsi pu découvrir cette nouvelle acquisition communale.

De nombreux participants, tous amateurs de moules-frites, se sont répartis sous le tilleul et le noisetier de la cour. L'équipe de cuisiniers, s'est installée dans la grange. Antonio, Bruno C., Bruno Z., Wilfrid et Jean-Luc

ont réussi à régaler 127 personnes.

La buvette de l'ALAC, tenue par Anne-Laure, Géraldine et Marie-Christine, a investi la charmante maisonnette, près du puits et de l'entrée. Vers 22h30, Marc Rouget et son documentaire «Opus Capreolus» réalisé notamment à partir des images de Jean-Paul Grossin, ont permis à l'assemblée de découvrir quelques facettes de la vie des chevreuils.



Samedi 9 juillet sous la Halle, **Billards en fête** a permis aux Niovilliens de découvrir les virtuoses de l'Orléans Billard Club. Un après-midi et une soirée de jeux pour s'initier ou pour se qualifier au tournoi.

Retrouvez les vidéos des événements sur Villeny.fr ou Villeny Star sur YouTube

Le 21 juin, on a passé la soirée avec le groupe **Les Mains du Swing**.

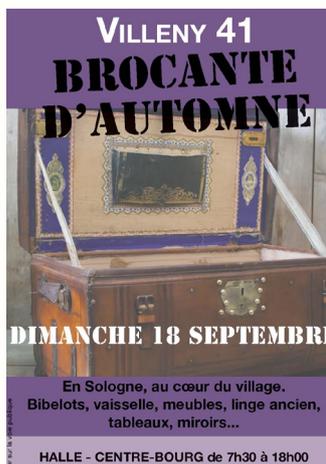


Dimanche 14 août,

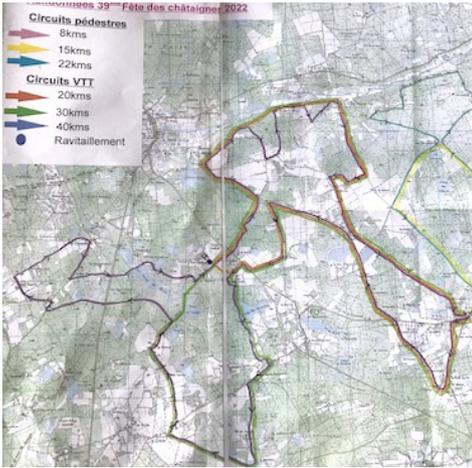
Pour cette 3^e édition, compte tenu des prévisions météo peu engageantes, le **Banquet de l'été** a délaissé la place de la Mairie pour s'installer sous la Halle. L'Auberge de Villeny a, une fois encore, régaler les convives avec les produits (cochons de lait) de la ferme de Bel Air.



Dimanche 18 septembre, pour cette première Brocante d'Automne, le centre-bourg a accueilli une vingtaine de brocanteurs professionnels.



La Fête des Châtaignes - Retrouvez



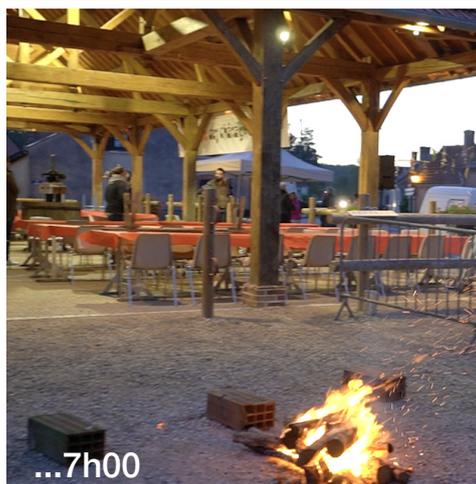
Vendredi 7 et Samedi 8
Pas de Fête des Châtaignes
sans une belle équipe de
bénévoles !



22h30...

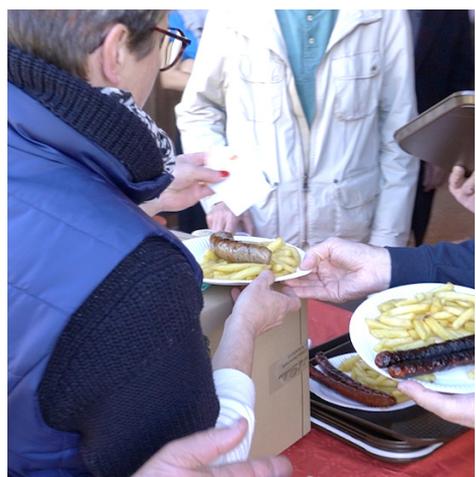
Et tard,
très tard dans
la nuit,
tout est
enfin prêt.

la vidéo sur Villeny Star (YouTube)



Dimanche 9 octobre 7h00, c'est parti pour la 39^è!

Les randonneurs à pied et à vélo ont rejoint leurs circuits. Les premières châtaignes commencent à griller, les manèges à tourner et le stand crêpes et glaces est prêt, les exposants arrivent au fur à mesure. À 9 heures, tous les participants sont en place. Livres, miel, affûtage, chocolats, vins, rhums, ail, tisanes, coloquintes, décoration florale...



Incivilités nivilliennes

Même à Villeny, certains comportements inciviques sont gênants et engendrent des conflits entre les voisins. Essayons d'échanger et de résoudre au cas par cas ces problèmes.

Aboiements

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais **les aboiements continus ou prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage, mais une atteinte à la tranquillité et une nuisance**. Ceci d'autant plus que l'arrivée des beaux jours incite à rester à l'extérieur plus tard le soir et à dormir les fenêtres ouvertes. La loi sanctionne les propriétaires d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. En effet, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, et cela peut-être le cas pour les aboiements des chiens, est puni d'une amende de 3^e classe (jusqu'à 450 €).

En cas de nuisance, avant toute démarche officielle, la première chose à faire est d'aller parler à votre voisin qui n'a peut-être pas conscience de la gêne occasionnée par son chien. Les propriétaires de chiens doivent également être vigilants et faire en sorte que leur animal n'aboie pas intempestivement.



Entretien des trottoirs et des terrains

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, au droit de la façade ou clôture des immeubles, sur les trottoirs jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eau pluviales ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20 m de largeur. Le désherbage doit être réalisé par un arrachage ou binage, le recours à des produits phytosanitaires étant strictement interdit. L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires, ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.



Il convient également d'entretenir les jardins ainsi que les terrains à vendre. Les friches génèrent des nuisances pour les voisins (feux de broussailles, serpents...).

Dépôt de poubelles sur les trottoirs et bords de route

Faites un geste de citoyenneté pour ne pas perturber le cheminement des piétons et des Personnes à Mobilité Réduite, par l'implantation inappropriée de poubelles et sacs sur le domaine public. Faites preuve de civisme et n'oubliez pas que vos déchets vous appartiennent jusqu'à ce qu'ils soient définitivement détruits... les incivilités sont verbalisées...

Ne laissez pas vos conteneurs sur la voie publique après le ramassage.

Nuisances sonores

Les travaux de chantier, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :
Du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 et 19h00 - Samedi : de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

L'article R. 1334-31 du CSP indique « qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme... ».

- Le bruit que je fais et qui dérange mes voisins peut me conduire à payer une amende de 68 € à 450 €.
- Dans la rue aussi, je respecte les autres, j'évite d'être bruyant (pot d'échappement détérioré, accélérations intempestives...) sinon je m'expose à payer une amende de 68 € à 450 €. L'emploi de pétards, fusées ou artifices dans l'espace public entraîne une sanction de 450 €.

Entretien des fossés et ruisseaux

• Si le fossé se trouve en bordure d'une voie et si elle relève du domaine public (cas d'une voie communale ou départementale), son entretien est obligatoire et à la charge de la commune ou du conseil départemental.

S'il s'agit d'un chemin d'exploitation, son entretien incombe aux propriétaires des fonds qu'il dessert. S'il est situé sur une propriété privée, l'entretien est à la charge du propriétaire.

• Un ruisseau est un cours d'eau par nature non navigable ni flottable. Il appartient alors au propriétaire du fonds qu'il traverse. **S'il fait la frontière entre deux propriétés, son lit appartient, sauf titre contraire, par moitié aux propriétaires riverains.** Cela induit donc que les propriétaires assument l'entretien de la rive en bordure de leurs terrains, jusqu'à la moitié du lit du ruisseau.

Portrait nivollien

Dany Navucet, praticienne en hypnose, diplômée depuis 2018, nous parle de son métier.

« Je souhaiterais faire connaître vraiment ce qu'est l'hypnose thérapeutique, car il y a beaucoup de peur et d'incompréhension. La peur, nous l'avons en nous, peur de ce que l'on ne connaît pas, peur de changer. La base même de mon métier, avant d'agir, c'est d'expliquer. La séance est une rencontre entre une personne et son thérapeute. Donc il faut créer un lien de confiance : c'est plus ou moins long.

Le domaine de l'hypnose thérapeutique est immense. On s'adresse aux émotions qui engendrent des problèmes, des stress, des maladies, des deuils, prendre la parole en public ou l'arrêt du tabac par exemple... Depuis qu'on est né, on a en nous des envies, des peurs, des craintes, des émotions aussi bien positives que négatives, et on se construit avec ce qui nous arrive et le bagage émotionnel que l'on a reçu. En effet, entre 0 et 6 ans, des émotions non maîtrisées peuvent conditionner toute notre vie.

L'hypnose thérapeutique agit pour se créer son propre chemin de vie. En hypnose, on commence par remonter le fil du temps. Il faut nettoyer, nettoyer jusqu'à aller à l'origine de l'émotion racine.

Chacun peut choisir de s'arrêter dès un premier résultat positif ou au contraire d'aller plus loin.

L'hypnose thérapeutique est plus rapide que l'analyse. Le bien-être peut être immédiat. Tout cela n'est possible qu'avec «je veux, je veux le faire, j'en suis capable». On parle du «je veux» de l'émotion. Ce n'est pas une décision intellectuelle. Il faut que l'inconscient lâche prise.

C'est un métier passion que je peux exercer aujourd'hui, car j'ai la maturité, le temps et l'envie. Mes séances peuvent aller jusqu'à 2 heures, c'est une technique douce, mais le résultat peut être puissant pour se libérer. C'est passionnant pour le patient et aussi pour le thérapeute. C'est magique, à chaque fois je m'émerveille.

L'hypnose, ce sont des mots pour agir sur des maux, pour aider les gens à devenir autonomes face aux émotions négatives qui leur arrivent tout au long de la vie.»

Quelques suggestions de lectures pour accompagner le travail de l'inconscient :

• *Les essais*, Montaigne • *Aïe mes aïeux*, Anne Ancelin Schützenberger • *Les 4 accords toltèques*, Miguel Ruiz

Tél : 06 86 00 58 58 danynavucet@orange.fr

Deux services qui rendent service

Présence verte

Des solutions de téléassistance, Activ'Zen pour la sécurité à domicile et Activ'Mobil pour la sécurité pendant les déplacements peuvent être mises en place par abonnement. Ces solutions permettent de conserver ses habitudes et son environnement. Un équipement installé au domicile permet d'être aidé en cas de besoin. En complément de son équipement de base (transmetteur et déclencheur) un détecteur automatique de chute brutale, un détecteur de fumée reliés au matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clés sécurisé permettent un secours rapide.

Comment ça marche ?

Par simple pression sur le bouton d'alerte, la personne est mise en relation avec les opérateurs (24h/24H 7J/7J). Si besoin, les secours sont envoyés à l'endroit précis où la personne se trouve grâce au système de géolocalisation. Les 2 offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 %. Des prises en charge sont également possibles.

Présence verte Touraine

19 avenue de Vendôme 41000 Blois 02 54 44 87 26

En savoir + : presencevertetouraine.fr

Un service public au bénéfice des consommateurs

Problème lors d'achats en ligne ? Produit qui ne fonctionne pas ? Rongeur dans un restaurant ? Victime d'une arnaque ? Problème de livraison ?

1. Vous avez rencontré un problème avec un professionnel, un commerce, un magasin ou sur internet ? En tant que consommateur, vous pouvez le signaler sur la plateforme de SignalConso.

2. Signalez le problème sur SignalConso ou posez directement votre question auprès d'un agent de la DGCCRF (répression des fraudes). Dans tous les cas, SignalConso vous oriente et vous conseille.

3. Si vous avez déposé un signalement, SignalConso contacte l'entreprise afin de l'en informer. L'entreprise peut alors vous répondre et/ou s'améliorer, vous serez informés de son action par un email de SignalConso. Si vous choisissez d'interroger la DGCCRF sur vos droits, une réponse individualisée vous sera adressée par mail par un agent de la DGCCRF.

4. Votre signalement est enregistré dans la base de données de la DGCCRF. Les signalements deviennent trop nombreux pour une même entreprise ? La répression des fraudes peut décider de surveiller ou de contrôler une entreprise grâce à votre signalement.

En savoir + : signal.conso.gouv.fr

Infos et événements nivilliens

Prochaines manifestations, les dates à retenir :

- **Vendredi 11 novembre** : Armistice - Pour le défilé, rendez-vous sur la place à 11h30.
- **Vendredi 9 décembre à 18h00** : Illumination du sapin

Une nouvelle entrepreneuse à Villeny

Julie Delaunay, tisanière

Passionnée des plantes aussi bien sauvages que cultivées, Julie vient de créer sa société « **Simplex de Sologne** ». Productrice de tisanes, elle travaille seule et cultive une grande variété de plantes qui poussent sur un petit terrain qu'elle entretient à la main et sans ajout de produits de synthèse. Elle réalise, à partir de ces plantes, des tisanes ainsi que des sels aromatisés. Les tisanes varient au fil des saisons, et sont composées de mélanges de plantes aux parfums et saveurs variés.

Julie, par son travail, souhaite partager sa proximité avec la nature, et des valeurs simples et saines.

Des questions : simplesdesologne@outlook.fr



Nettoyons la nature

Comme chaque année, durant la matinée du vendredi 30 septembre, les trois classes de l'école sont parties nettoyer la nature dans le village et alentour.

Equipés de gants, de sacs poubelles, de dossards blancs, ils se sont dispersés dans le village aux alentours de l'école, pré, étang communal, rue du Stade en lisière de forêt, rue des Quarante Arpents, route de Dhuizon et salle des fêtes... Les élèves avaient les chaussettes bien mouillées, mais ils étaient contents d'aider la nature !

Ils ont ensuite trié la dizaine de sacs de déchets aidés d'une ambassadrice du SMICTOM qui leur a appris les bases d'un tri efficace.

La Maison du Cerf

Pendant les vacances de la Toussaint, la Maison du Cerf organise deux animations gratuites (à partir de 7 ans) :

- **vendredis 28 octobre et 4 novembre à 16h « Qui es-tu et que manges-tu ? »** pour la reconnaissance des animaux de la forêt et de leur régime alimentaire.
- **mercredis 26 octobre et 02 novembre à 16h « Les secrets de nos haies »**

Places limitées - Réservation obligatoire par mail à maisonducerf@wanadoo.fr ou par téléphone au **02 54 98 23 10**

La nouvelle édition du « **Week-End des Artisans Créateurs** » a permis de rencontrer 17 artisans. Une bonne fréquentation pour ces 2 jours, tant au musée que chez les exposants. Lors des sorties « **À l'écoute du brame** », les cerfs étaient bien au rendez-vous. De bons retours des participants ravis d'avoir pu découvrir les secrets de la faune solognote. Quinze sorties ont été organisées et 180 personnes y ont participé.



La Déchetterie de Dhuizon vous accueille pour le dépôt de vos gros cartons :

Tous les lundis : 14:00 - 17:00 - mercredis : 14:00 - 17:00 - vendredis : 14:00 - 17:00 - samedis : 09:00 - 12:00

Zone artisanale du Maupas - Route de Montrieux - 41220 Dhuizon - Téléphone : 02 54 81 41 38

Pour l'enlèvement de vos encombrants à domicile (2 fois par an), veuillez prendre rendez-vous auprès du SMICTOM au 02 54 88 58 28.

Afin d'enrichir la documentation sur l'histoire de Villeny, l'équipe communication est à la recherche de photos du centre-bourg, des alentours, d'événements... Si vous avez des photos à partager, merci de nous contacter au 02 54 98 35 25.

Flore de Sologne

Pomme de reinette et pomme d'api

Elle est d'ici ou d'ailleurs, d'hier ou d'aujourd'hui et sera encore présente demain.

On la trouve partout, du sac de l'écolier pour l'encas de la récréation à celui du randonneur.

Très robuste, elle supporte les chocs, les voyages, le froid, la chaleur, et le soleil qui lui donne de belles couleurs.

Croquante, juteuse, acidulée ou douce, meilleure amie des régimes diététiques, elle est omniprésente dans notre corbeille de fruits. La Pomme est, en effet, le fruit préféré des Français. Près de 11.000 variétés seraient recensées dans le monde entier avec une palette extraordinaire de formes, de couleurs et de saveurs, même si, hélas, seulement une quinzaine sont proposées dans les commerces et consommées régulièrement ! Il faut la croquer de préférence avec la peau, à condition qu'elle soit exempte de tous traitements évidemment.

Le pommier, de la famille des Rosacées, se trouve dans le monde entier, sauf dans les régions polaires. Arbre le mieux



Golden

adapté au climat des régions tempérées, sa floraison est magnifique. Et il ne date pas d'hier ! D'après des recherches récentes, les pommiers sauvages (*Malus sieversii*) qui poussent dans les montagnes près d'Almata au Kazakhstan se sont répandus par les routes de la soie depuis plus de 10 000 ans. Très résistants aux maladies, ils seraient les ancêtres de tous les pommiers cultivés de nos jours... En France, les pommiers sont arrivés avec les Romains lorsqu'ils se sont installés en Gaule, au premier siècle de notre ère.

Omniprésente dans nos vies, abondamment représentée dans tous les arts depuis l'Antiquité, que savez-vous vraiment de la pomme depuis qu'Ève aurait croqué dedans ?

En cuisine, de l'apéritif au dessert, crue ou cuite, son utilisation est illimitée. Les produits issus de la pomme, jus de pomme, cidre, vinaigre, Calvados... sont également omniprésents.

Il faut reconnaître qu'elle a une quantité incroyable de propriétés pour notre santé. Elle guérirait à peu près toutes les maladies, combattrait les méfaits du cholestérol, de l'âge et permettrait même de conserver une éternelle jeunesse !

Elle contient des vitamines et des oligo-éléments. Coupe-faim naturel, elle est idéale pour calmer les petits creux. De plus, elle a une grande valeur diététique, seulement 52 calories pour 100 g. Un proverbe venu d'outre Manche assure « une pomme par jour éloigne le médecin » (à condition de bien viser précise avec ironie Churchill !).



Pommier sauvage

Énigmes ?

- 1- $60 = 20 \times 3$ ou $20 + 20 + 20$, mais comment faire 60 avec le même chiffre utilisé 3 fois et autre que 20 ?
- 2- Qu'est ce qui m'appartient et que tout le monde utilise ?
- 3- On me met sur le côté : je suis l'infini, on me coupe en deux, qui suis je ?
- 4- Quel est le comble pour un chien ?
- 5- Quel est le point commun entre le ciseau à bois et un chien ?
- 6- Que dit une mère à son fils geek quand le dîner est servi ?

Les recettes de Claudine

Carottes glacées au miel

Laver, éplucher, et rincer les carottes. Disposer-les dans une sauteuse, en une seule couche. Mouiller presque à hauteur avec de l'eau et ajouter le beurre, le miel et le sel.



Porter à ébullition puis couvrir pour ralentir l'évaporation. En fin de cuisson le légume doit être fondant à cœur. Retirer le couvercle et surveiller la réduction qui doit former un sirop épais et brillant pour le glaçage. Faire rouler les légumes dans ce sirop et réserver les légumes glacés au chaud.

Ingrédients :

- 1kg de carottes • 50g de beurre • Miel 40g • Sel • Eau

Mayonnaise végétale au lait de soja.

Une recette simple et rapide, idéale pour accompagner les entrées froides.

Ingrédients :

- 100 ml de lait de soja • 150 ml d'huile de tournesol (environ) • 1/2 citron pressé
- 1 c à café de vinaigre blanc • 1 pincée de sel • 1 pincée de curcuma

Verser en une fois le lait de soja à température ambiante et le lait dans un blender. Mixer jusqu'à épaississement.

Ajoutez le sel, le jus de citron, le vinaigre, le curcuma et mixez encore quelques instants. Vous obtiendrez une mayonnaise épaisse et crémeuse. Versez la mayonnaise dans un petit bol, couvrir et mettre au frais.



© C. Giordano-Orsini

État-civil niovillien

Ils nous ont quitté :

- Jean-Pierre Dermay, décédé le 27 avril
- Gérard Chesneau, décédé le 15 mai
- Gérard Villette décédé, le 20 mai
- Isabelle Poulain, décédée le 3 septembre
- Hubert Chausset, décédé le 25 septembre

Mariage :

- Chrys Firmin et Sylvie Couchy, le 23 juillet

Bienvenue à :

- Aaron Breysach, né le 28 septembre
- Tom Blossier, né le 14 octobre

La mairie

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

• Lundi : de 14 h à 18 h • Mardi : de 14 h à 17h • Vendredi : de 14 h à 17 h • 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 12 h

Tél : 02 54 98 35 25 Mail : mairie.villeny@orange.fr Site : villeny.fr

Permanences pour le dépôt des déchets verts :

Pas de dépôt pendant la période hivernale;

Réouverture le lundi 13 mars 2023

Pour le dépôt des encombrants (uniquement sur rdv), renseignez-vous auprès du SMICTOM au 02 54 88 58 28.

Suivez les actualités de Villeny sur :

Villeny.fr, le site web

Villeny Star, la chaîne YouTube

PanneauPocket, l'application gratuite à télécharger sur votre téléphone ou votre ordinateur/tablette

Villeny News, la newsletter régulière. Pour la recevoir, envoyez vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail à communicationmairie@villeny.fr

Contributeurs de La Gazette : F. Duchêne - H. Chevallier - D. Herpin - M. Duchêne - ML. Devos - C. Giordano-Orsini - Photo couverture : Ch. Ménager